



50 ans : 1965 - 2015

A quelques deux mois du cinquantième anniversaire des AVT, l'important n'est pas tant de revenir en détail sur tout ce qui a été fait en 50 ans, que de bien voir où en est l'association aujourd'hui, et comment elle pourra continuer son action au service des "plus grands handicapés physiques".

C'est cet éclairage-là que ce Journal se propose de donner à tout lecteur.



Renouveler

L'usure du temps joue aussi pour une petite association et ses administrateurs. Un nouveau président et un nouveau trésorier vont reprendre le flambeau en 2015 pour poursuivre notre action au-delà des 50 ans.

pages 2 et 3

Persévérer

Permettre aux plus grands handicapés de profiter de vacances à l'**Ermitage Jean Reboul** reste la vraie raison d'être des AVT. Mais bien des choses ont changé depuis 1965. Savoir s'adapter et trouver les moyens nécessaires reste une obligation.

pages 4 et 5

Préserver

Depuis sa création difficile en 1992, la **Villa Claude Cayeux** a su répondre à ses objectifs de réinsertion. Aujourd'hui, pour pérenniser ses activités, l'option a été prise de se rapprocher de l'ALHPI, autre association du Trièves.

pages 8 et 9

Une des conditions (parmi beaucoup d'autres !) de survie d'une association est sûrement le renouvellement de son Conseil d'Administration au fil du temps.

Depuis 1965, ce sont 86 administrateurs qui se sont succédé à notre Conseil.

Ami du Père Gauthier, vacancier handicapé de l'Ermitage, ancien accompagnateur ou directeur de séjour, habitant du Trièves,... chacun, suivant ses moyens, sa disponibilité, ses compétences, ses réseaux, a contribué à rendre possible tout ce que les AVT ont pu réaliser au long de ce demi-siècle.

Et dans cette évolution, 2014 marque une date importante : après 18 ans de (bons et loyaux) services, Raymond VARESANO a décidé de passer la main et le Conseil a élu comme nouveau président Éric BALESTA, ancien directeur de la Villa Claude Cayeux et administrateur AVT depuis 2007.



Le mot du Président.

L'année prochaine, les Amis de Vaulserre et du Trièves fêteront leur 50 ans : que de chemin parcouru depuis la création des premiers séjours emmenés par le Père Edmond Gauthier et les animateurs de l'époque. Il y a eu sûrement beaucoup de joies mais aussi beaucoup d'embûches que les administrateurs qui se sont succédé ont dû résoudre.

Nous serons l'année prochaine en 2015 et le contexte est très différent de 1965, mais une chose est sûre : les besoins de vacances pour les personnes handicapées sont toujours présents et peut être plus encore qu'auparavant. En 50 ans des réglementations contraignantes se sont fait jour (sécurité, hygiène, ...), les demandes de vacanciers ont évolué (on est passé de grands dortoirs à des chambres de 2 avec douche et WC attenants), la période d'ouverture de l'ermitage Jean Reboul est passé de 2 mois l'été à une ouverture 365j/ an, et du coup, de quelques salariés l'été on est passé à 4 salariés permanents, le bâtiment s'est agrandi, la Villa Cayeux a été ouverte il y a 22 ans,...

De nouveaux défis nous attendent : continuer à trouver suffisamment de bénévoles pour permettre aux séjours d'avoir lieu, continuer à trouver de nouveaux administrateurs pour assurer la relève, maintenir l'équilibre financier de l'Ermitage, ... Tout cela ne pourra se faire sans que chacun retrouve les manches pour ce nouveau défi : nous comptons sur vous tous pour y participer, à votre mesure et dans vos compétences respectives. Mais sans vous, nous ne pourrions pas continuer.

Et puis 2015 sera aussi, pour la Villa Claude Cayeux, l'année de préparation à être intégrée par l'association ALHPI avant un déménagement sur Monestier de Clermont. Depuis la création de la Villa nous travaillons en partenariat avec eux ; nous nous connaissons donc bien et avons une réelle estime réciproque et partageons des valeurs communes. Ce transfert permettra d'assurer la pérennité de l'établissement. Le financeur, le Conseil Général de l'Isère, travaille de concert avec nous sur ce projet.

Merci à vous tous pour votre soutien, passé, présent et à venir.

Merci à tous les animateurs bénévoles qui se sont succédé et qui continueront à venir.

Merci à tous les salariés des deux établissements qui mettent leur énergie pour que le quotidien soit assuré.

Et enfin merci à Raymond et Claude Varésano d'avoir occupé les fonctions de président et trésorière pendant de si nombreuses années.

Eric Balesta, président des AVT



C'est en 1993 que Raymond VARESANO, ami de longue date d'Edmond Gauthier, est entré au Conseil d'Administration des AVT. Quand en 1998, Edmond a décidé, à 76 ans, de ne plus se

maintenir dans ses fonctions de Président, Raymond a accepté de prendre sa "succession".

Aujourd'hui, à son tour et à 76 ans aussi!, Raymond a souhaité passer le témoin... Lui-même hémiplégique, Raymond a toujours manifesté une grande attention aux questions concernant le handicap et au développement des actions AVT à St Maurice.

Il continuera, comme administrateur vice-président, à apporter sa contribution à la bonne marche du Conseil.

Claude VARESANO, notre trésorière depuis de nombreuses années, a dû passer la main pour raisons de santé.

Pour lui succéder, le Conseil a élu

Comme trésorier Laurent LELAQUET, jeune (41 ans!) accompagnateur de séjour depuis 3 ans, très attaché à l'Ermitage, et prêt à mettre à la disposition du Conseil ses compétences de professeur en gestion et droit fiscal.



Et comme trésorière-adjointe Carole MARICHEZ, ancienne directrice de séjour, aujourd'hui retraitée habitant le Trièves, et très disponible pour apporter aussi tout son appui à la direction de l'Ermitage dans la préparation et l'organisation des séjours de vacanciers.

Le Père Edmond GAUTHIER, fondateur des Amis de Vaulserre et du Trièves, a eu 90 ans en ce mois de novembre 2014. Il vit maintenant, à la retraite, à Paris (même si ce mot "retraite" le concernant paraîtra plutôt incongru à tous ceux qui l'ont connu si dynamique et entreprenant!).

J'ai fait sa connaissance en 1958 quand je suis arrivé comme "moniteur" de sa "colonie de paralysés" à St Albin de Vaulserre. Et dès 1965, il m'embarquait avec lui dans ce qu'on pourrait appeler l'aventure des Amis de Vaulserre, que j'ai ainsi pu partager pendant ces cinquante années. Et, à l'occasion de cet "anniversaire des 50 ans", je suis allé lui demander ce qu'il lui tenait à cœur de dire à tous les amis lecteurs de ce journal.

Gilbert Le Gal

Continuez...



Il a d'abord voulu insister sur ces 18 années qui ont précédé la création de l'association. Sa découverte des handicapés dans les colonies APF dès 1947 (jeune séminariste de 23 ans!) ; ces 14 années à Vaulserre où, en un même lieu, tous les étés, il a rassemblé et mobilisé vacanciers handicapés, accompagnateurs, habitants des environs, familles de ses paroisses, pour faire de ces "colonies" une réussite permanente.

Et quand il évoque cette période, on sent bien que ce sont ces liens de profonde amitié au service des handicapés, et avec eux, qui l'ont poussé à se lancer, en 1965, dans la création des Amis de Vaulserre et l'aventure de l'Ermitage Jean Reboul,... pour que ça continue...

Continuité, c'est le mot qu'il a spontanément employé quand je lui ai demandé comment il pouvait résumer l'action des AVT pendant ces 50 années. En précisant tout de suite : "continuité dans l'effort de tous pour toujours faire davantage, malgré les difficultés, pour les personnes en situation de grand handicap".

Et il est facile de trouver des exemples où il a su montrer la voie : qu'il s'agisse du premier séjour médicalisé qu'il a ouvert à l'Ermitage en 1991 ; de sa "lutte" pour l'ouverture de la Villa Cayeux en 1992 pour aider à la réinsertion des accidentés ; ou encore de la réalisation du Pavillon Brunel en 2000 pour accroître en quantité et en confort les possibilités d'accueil de l'Ermitage...

Mais au fil des échanges, il ne peut pas cacher sa tristesse et ses regrets de ne plus avoir, aujourd'hui, la force et la disponibilité pour continuer à vraiment aider et faire vivre "son" association. Et je l'ai senti particulièrement inquiet, du fait de notre difficulté croissante à trouver des accompagnateurs bénévoles, pour la poursuite de nos séjours AVT ; ces séjours qui depuis l'origine sont la raison d'être des AVT pour accueillir ceux qui, de par la lourdeur de leur handicap, parfois leur isolement, souvent leurs très faibles ressources, trouvent difficilement d'autres possibilités de vacances.



Son mot de la fin : Que les AVT continuent, bien au-delà de 50 ans !...

Les Amis de Vaulserre et du TRIÈVES

Au fil de ces 50 années, le Trièves s'est révélé une vraie "Terre d'accueil" pour les vacanciers de l'Ermitage et les résidents de la Villa Cayeux. Une vraie relation de confiance et d'amitié avec les élus et les habitants a grandement aidé l'association des AVT pour la réussite de ses projets.

Il y a 50 ans le Père Gauthier a créé un centre de vacances pour personnes handicapées.

Le Trièves, reconnu comme une terre d'accueil, allait progressivement changer son regard sur le handicap. Le mot « solidarité » qui veut dire liens fraternels entre tous les êtres humains allait être mis en avant. Petit à petit, l'attitude des habitants envers les personnes accueillies dans ce centre allait changer.

Il ne faut jamais oublier que nous partageons une même vie, une même société et que nous devons tous avoir les mêmes chances.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille ; nous naissons avec nos différences et quelquefois, à cause d'un accident dû au hasard, notre vie est bouleversée.

Anatole France disait "il faut savoir donner c'est le secret du bonheur". Alors donnons aux résidents la possibilité de se réinsérer dans le milieu ordinaire ; Mens a fait l'expérience ; il suffit simplement d'avoir une main tendue, des yeux attentifs, la volonté de donner de son temps aux autres et être vigilants et je peux assurer que cela a été un véritable bonheur.

Ce centre est une richesse pour le Trièves. Il y est né et il doit y rester.

Annette PELLEGRIN

Vice-Présidente du Conseil Général Isère



Mens et le Trièves

Un démarrage délicat...

C'est en 1965 qu'Edmond Gauthier crée l'association "Les Amis de Vaulserre" pour acheter une propriété à St Maurice en Trièves et continuer d'y accueillir les séjours de vacances pour handicapés qu'il assurait depuis une quinzaine d'années au château de Vaulserre à Saint-Albin dans le nord de l'Isère.

A cette époque, on pourrait presque dire "en ce temps-là", on disait "colonies de paralysés". Les séjours duraient un mois et accueillait en juillet et en août une cinquantaine de vacanciers avec une quinzaine de "moniteurs".

Et si tous étaient heureux de se retrouver dans ce magnifique environnement du Trièves, après avoir quitté Vaulserre, ils allaient quand même, tous ces premiers étés, "essayer quelques plâtres".

Car l'Ermitage lui-même n'était pas vraiment préparé à accueillir des handicapés, comme l'illustrent les quelques passages suivants, extraits du premier "Journal des Amis de Vaulserre" en 1967.



"...Sur le terrain, on trouve 2 bâtiments de construction assez ancienne mais en bon état. Ces bâtiments servaient avant 1965 à héberger une colonie de vacances et leurs équipements correspondaient aux besoins d'enfants en pleine possession de leurs moyens physiques. Une adaptation était donc nécessaire pour permettre leur utilisation par des paralysés adultes. C'est ainsi qu'on s'est efforcé principalement d'améliorer l'accès aux divers locaux et les possibilités de circulation autour des bâtiments..."

... Dans le bâtiment de droite, on trouve 4 grands dortoirs permettant le logement de 40 paralysés...

... Dans la cuisine, on trouve actuellement un vieux fourneau fonctionnant au charbon dans des conditions particulièrement difficiles du fait que la cheminée utilisée n'assure pas un bon tirage...

... N'oublions pas enfin que nos bâtiments sont encore dépourvus de tout moyen de chauffage et que cette situation limite beaucoup la durée de leur utilisation..."



Les fauteuils électriques n'existaient pas et il fallait pousser ou... retenir...

...et pour les excursions, le minibus d'époque n'était sûrement pas aux normes actuelles pour le transport des fauteuils (d'ailleurs de formes très diverses et variées...)



Et depuis 1965, une action volontariste permanente pour :

- **augmenter le nombre et améliorer la qualité des séjours** organisés à l'Ermitage pour des vacanciers handicapés. C'est ainsi que, tout en continuant d'accueillir des séjours APF, nous avons progressivement mis en place nos propres séjours pour satisfaire une demande, qui ne s'est jamais démentie, de vacanciers en situation de grand handicap.

- **aménager et développer en continu les bâtiments et les installations de l'Ermitage.**

Pour toujours rester au niveau de l'évolution, à la fois, des souhaits et besoins de qualité de service et de confort des vacanciers, et, en même temps, des (nombreuses) exigences réglementaires en termes d'hygiène et de sécurité.

- **se donner les moyens d'ouvrir l'Ermitage toute l'année.**

Pour, à la fois, permettre à d'autres groupes ou associations de personnes handicapées de bénéficier d'un lieu de séjour adapté et de qualité, et, aussi, assurer une gestion économique plus rationnelle et efficace de l'établissement.

50 ans plus tard, de vrais progrès...

les séjours : un gros effort a pu être fait, jusqu'à pouvoir organiser 6 séjours par an (à Noël, en février et 4 en été). Même si les contraintes réglementaires et la gravité du handicap des vacanciers accueillis aujourd'hui nécessitent la présence d'un accompagnateur par vacancier, ce sont environ 120 handicapés qui ont pu bénéficier de ces séjours chaque année.

MAIS, malheureusement, depuis 3 ou 4 ans, la difficulté croissante à trouver des accompagnateurs bénévoles nous a obligés à réduire le nombre de vacanciers, et même à supprimer certains séjours (2 cette année).

les aménagements et investissements : les anciens bâtiments entièrement rénovés et agrandis (chambres, ascenseur, cuisine, accessibilités,...), un nouveau bâtiment moderne pour accroître la capacité d'accueil, circulations et environnement bien aménagés, les conditions d'accueil et de séjour à l'Ermitage sont aujourd'hui bien appréciées des vacanciers et des clients.

MAIS, les infrastructures vieillissent et il y a toujours à faire (toitures, laverie,...) ou à rénover (peintures, mobiliers,...) et il faut suivre les exigences toujours renouvelés des normes officielles (sécurité, électricité, assainissement,...)



l'ouverture sur l'année : il a fallu du temps pour y arriver (disposer de locaux adaptés, s'assurer le personnel nécessaire). Dès la fin des années 80 et surtout depuis l'an 2000 (après l'ouverture du Pavillon), de nombreux groupes de personnes handicapées ont pu être accueillis à l'Ermitage, en plus des séjours d'été de l'APF et de l'APAJH.

MAIS, une telle gestion de l'Ermitage à l'année pèse sur les coûts de personnel et de fonctionnement, et, d'autre part, la conjoncture économique actuelle semble bien, ces derniers temps, réduire les demandes des clients.

***GLOBALEMENT**, depuis 2 ans, les difficultés de "remplissage" de l'Ermitage et certains travaux nécessaires ont rendu encore un peu plus fragile une situation financière qui a pourtant l'habitude, depuis 50 ans, d'être en équilibre précaire !*

...mais des efforts à poursuivre

*Face à cette situation et pour assurer la **CONTINUITÉ** si chère à notre Fondateur (cf page 3), les actions à court terme sont orientées sur deux objectifs principaux :*

Relancer nos séjours AVT pour les plus grands handicapés.

Une demande forte existe toujours pour ces séjours, vraie raison d'être de l'association. En dépit de la "pénurie" d'accompagnateurs bénévoles, une solution est à trouver pour permettre, à tous, et en particulier à ceux dont les ressources sont limitées, de continuer à profiter de vacances à St Maurice... sans mettre en danger l'équilibre financier de l'Ermitage.

Renforcer notre action "commerciale".

Le Fonds Régional d'Action Urgence de la région Rhones-Alpes nous a accordé la mise en place d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Cette étude, déjà en cours, permettra de mieux cerner le détail de nos coûts et prix de revient, et, aussi, de redéfinir nos offres de séjour en fonction des possibilités de l'Ermitage et des attentes actuelles des clients potentiels. L'objectif est de pouvoir mettre en oeuvre dès 2015 une prospection commerciale active pour augmenter significativement le "remplissage" à l'année de l'Ermitage



Françoise ROYBON

une nouvelle responsable pour l'Ermitage

Françoise a pris la suite de Frédéric depuis Avril dernier et compte bien mettre à profit pour l'Ermitage sa formation de responsable d'établissement social et solidaire, et un passé d'animatrice et de responsable d'accueil et de loisirs dans différents organismes de la région.



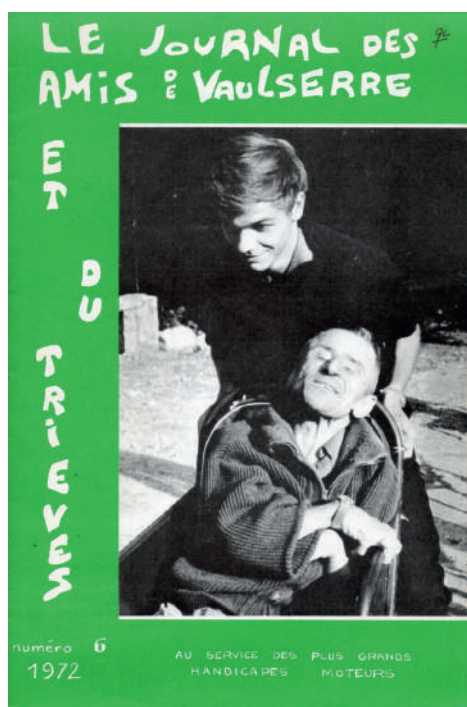
Dès le début, nous avons voulu donner à nos amis et adhérents des nouvelles leur permettant de suivre régulièrement toutes les actions et développements que nous avons pu mettre en oeuvre à St Maurice grâce à leur fidèle soutien.

C'était l'objectif de ce petit Journal des AVT que nous avons pu faire paraître chaque année (malgré quelques "trous"), sous des formes et des "épaisseurs" variables.

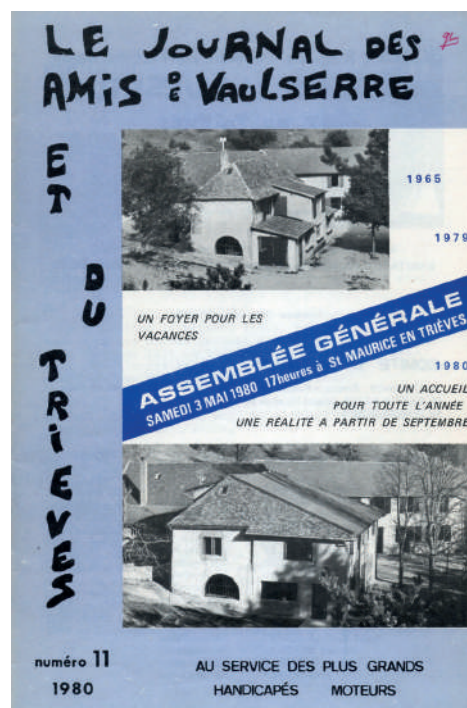
Les sept couvertures présentées sur cette double page rappellent quelques étapes significatives des 50 ans passés de l'association.



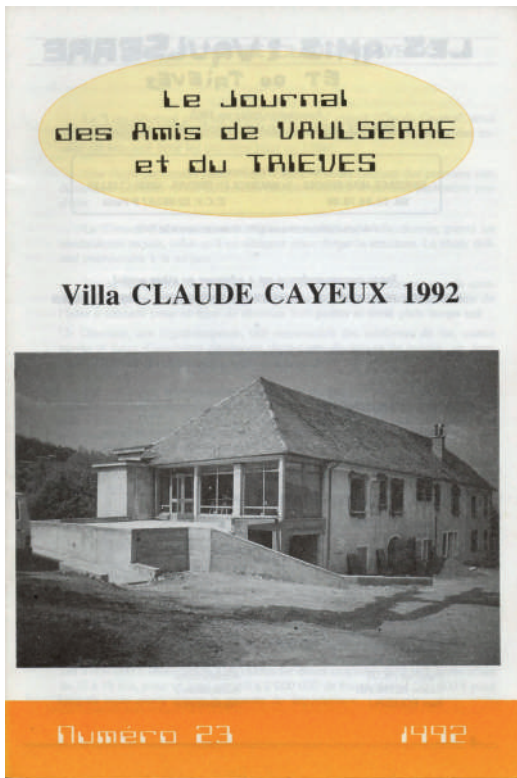
1967 C'est le premier numéro de la toute jeune association Les Amis de Vaulserre, avec cette photo de tous les vacanciers dans le parc du château de Vaulserre qui marque comme un adieu aux années d'avant.



1972 Sept ans déjà. Et ce changement de nom de l'association pour bien marquer notre insertion dans le Trièves et nos liens avec tous ses habitants.



1980 5 ans maintenant. Et de nombreux travaux d'agrandissement et de modernisation de l'Ermitage pour plus de confort et de sécurité pour les vacanciers. Et aussi une maison ouverte toute l'année pour plus d'accueils.



1992 Une nouvelle étape dans la vie des AVT à St Maurice : grâce aux efforts et à la persévérance d'Edmond Gauthier, c'est l'ouverture de la Villa Claude Cayeux pour la réinsertion des traumatisés crâniens



1998 L'Ermitage s'agrandit encore avec le nouveau pavillon Brunel sur la prairie, pour plus de places adaptées et de confort pour accueillir les vacanciers handicapés



2005 Une belle fête pour marquer les 40 ans de l'association, avec de nombreux amis venus partager notre enthousiasme et nous encourager pour poursuivre notre action... "Et après"?



2010 Un clin d'oeil à Mireille qui, en dix ans, a su, avec ténacité, développer accueils et séjours à l'Ermitage



-1987-1992 Une gestation longue et difficile

En 1985, les AVT ont 20 ans et les vacanciers handicapés affluent chaque année à l'Ermitage, mais Edmond Gauthier cherche toujours à faire davantage au service des personnes handicapées. Et en 1987, comme il l'écrit dans l'article reproduit ci-dessous, il lance l'idée d'un "lieu de vie" pour la réinsertion des personnes victimes d'accidents.

Mais le chemin sera long de l'idée à la réalisation !

En 1987, créer un tel "lieu de vie" est une première dans le département. Et il a fallu toute la foi, le courage et la persévérance d'Edmond Gauthier pour convaincre les sceptiques, s'assurer de l'accord des autorités du département, résoudre tous les problèmes administratifs, et en même temps trouver un bâtiment et le financement pour l'acheter, l'agrandir, l'adapter;

4 longues années, pour voir enfin, ce 16 novembre 1992, la Villa s'ouvrir à ses premiers résidents, comme le décrit Éric Balesta, son premier directeur, dans l'article du journal AVT reproduit ci-dessous.

La vie est un risque !

Mais déjà, depuis l'automne, nous nous sommes fixé un nouvel objectif. Celui-ci vise à offrir un accompagnement temporaire à ceux que le sort frappe brutalement lors d'un accident. Il s'agit en fait de recevoir des personnes victimes d'accidents divers à leur sortie des centres de rééducation fonctionnelle pour une période, selon les cas, allant de six mois à vingt-quatre mois maximum. Le temps est alors venu de préparer une réinsertion.

Souvent le temps presse... Il faut déboucher sur une solution, mais le principal intéressé, encore sous le choc de son bilan fonctionnel, n'est pas toujours prêt, ni psychologiquement en état d'élaborer un projet pour l'avenir...

C'est là qu'il nous a semblé important d'introduire une structure légère et intermédiaire définie comme un "Lieu de vie". Pendant son séjour dans ce "Lieu de vie", la personne accidentée y rencontrera essentiellement un accompagnement, une écoute qui l'aidera progressivement à assumer sa situation nouvelle de personne handicapée, à découvrir que la vie demeure malgré tout la plus forte et qu'il lui est encore possible d'élaborer un projet de vie et de faire un pari sur l'avenir.

Edmond Gauthier (Journal AVT 1988)



Ça y est, la Villa Claude Cayeux est enfin ouverte !



Elle devait ouvrir le premier octobre... elle a été ouverte le 16 novembre 1992. Plus de 6 semaines à faire patienter salariés et résidents auprès de qui je m'étais engagé...

Dès la première semaine, 5 lits étaient occupés : 4 hommes et 1 femme. L'un était venu pour un mois seulement et nous a quittés comme prévu, rapidement remplacé, et depuis nous sommes toujours 5.

Nous avons relancé une campagne d'information auprès des services d'accompagnement, hôpitaux, centres de rééducation... de la région Rhône-Alpes. Il est difficile d'expliquer le type d'établissement que nous sommes et d'obtenir que les services sociaux fassent appel à nos services : nous ne rentrons pas dans la filière classique hôpital / centre de rééducation / milieu ordinaire ou milieu protégé définitif. Il n'y a pas encore le réflexe de nous référer des personnes.

Éric Balesta, directeur (Journal AVT 1993)

...et depuis plus de 20 ans

...Et pour reprendre la dernière phrase d'Éric Balesta ci-dessus, le réflexe est vite venu. Sous l'impulsion de son premier directeur, la Villa a rapidement montré que sa création répondait à un réel besoin.

De 9 au départ, le nombre de places de résidents est monté à 11, 15, puis 18 en 2002. Pour accompagner cette évolution, un nouveau bâtiment a été construit avec des petits studios et de nouveaux ateliers.

Ces studios, et quelques logements externes à la Villa, permettent aux résidents de mieux tester leurs capacités d'autonomie, de même que les ateliers leur donnent la possibilité de mieux se préparer à leur réinsertion.

Et toute cette progression a été portée par une équipe de professionnels (médecin, psychologue, ergothérapeute, éducateurs, conseillère en économie sociale, aides médico-psychologiques (AMP),...) très présente et engagée.



2014-2015 Vers une nouvelle vie de la Villa

Depuis quelques années, plusieurs facteurs sont venus interpeler le Conseil d'Administration des Amis de Vaulserre et du Trièves quant à l'évolution de la Villa Claude Cayeux.

- pour des raisons d'efficacité économique et de réponses aux besoins, le Conseil Général de l'Isère, financeur de la Villa, souhaitait atteindre, voire augmenter, le nombre maximum de résidents. Il poussait également à mutualiser certaines dépenses de fonctionnement avec d'autres associations locales similaires.
- pour accueillir un maximum de résidents, dans les conditions actuellement nécessaires de sécurité et de confort, les bâtiments de la Villa devaient être profondément rénovés et agrandis.
- enfin, à un moment où la durée de passage des résidents à la Villa tend à augmenter (jusqu'à deux ou trois ans), le relatif isolement de St-Maurice et son éloignement des villes sont, à la fois, probablement la cause d'une certaine réticence à venir comme résident à la Villa, et aussi un handicap pour travailler l'intégration et la réinsertion.

Au vu de cette situation, le Conseil des AVT a estimé qu'il n'avait pas toutes les compétences, la disponibilité ni les moyens techniques ou financiers pour affronter tous les changements nécessaires à la Villa Cayeux. Et, comme souhaité par le Conseil Général, un rapprochement a été recherché avec d'autres associations. Une première tentative avec l'APF n'a pu être menée à bien, et c'est finalement avec l'ALHPI qu'un accord a pu être trouvé.

Dans l'article qui suit, le **Docteur Patrice BARO, Président de l'ALHPI**, présente son association et la démarche qui permettra de pérenniser l'activité de la Villa Cayeux (les titres sont de la rédaction du journal).

ALHPI, une association dynamique qui évolue...

ALHPI, est un acronyme très explicite concernant la mission que l'association entend remplir auprès du public auquel elle s'adresse : « **Accompagner Le Handicap Psychique en Isère** ». Elle est née le 27 décembre 2002 de la fusion de deux associations œuvrant pour ce même public :

- « L'Association de la Ferme de Romant » gestionnaire d'un foyer d'hébergement et de réadaptation socio-professionnelle, créée dans le Trièves en 1981, par des travailleurs sociaux et des personnalités locales, ainsi que des psychiatres lui adressant leurs patients,
- Le « SERDAC » (SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT), association créée 10 ans plus tard par quelques familles issues de l'Union Nationale des Amis et Familles de malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM).



Aujourd'hui, grâce à des financements du Conseil Général de l'Isère et à ceux de l'Agence Régionale de Santé, l'association ALHPI apporte son étayage à près de 300 personnes accueillies dans ses 3 Etablissements et services : le Foyer ALHPI, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, le Service d'Activité de Jour.

Les évolutions concernant les besoins des personnes accompagnées et accueillies (public plus jeune, traitements médicamenteux plus efficaces, soins ambulatoires, accompagnement cognitivo-comportemental...) ont amené ALHPI à faire évoluer le projet d'établissement de son Foyer, qui avait par ailleurs impérativement besoin d'une rénovation. La décision a finalement été prise d'une nouvelle installation, située idéalement au cœur de Monestier de Clermont, dans des locaux plus agréables et fonctionnels (pour les résidents comme pour le personnel).



...cadre d'accueil pour la Villa Cayeux

L'Association des Amis de Vaulserre et du Trièves et ALHPI sont des associations amies de longue date, et cela ne tient pas seulement à leur proximité géographique. Elles ont les mêmes partenaires institutionnels et sociaux, les mêmes valeurs partagées dans un accompagnement adapté aux spécificités des personnes handicapées ; elles gèrent des Foyers comparables tant par leur vocation de réhabilitation que par leur taille (20 résidents). Elles se sont déjà rendu mutuellement bien des services : Eric Balesta, alors directeur de la Villa, n'a-t-il pas assuré un intérim de direction au Foyer Romant ? Alima Seba, notre directrice, assure cette même fonction à Claude Cayeux depuis le 2 novembre 2013. Par ailleurs, les personnels des deux Foyers ont déjà organisé des activités réunissant leurs résidents respectifs.

C'est pourquoi, quand les AVT ont demandé à ALHPI de reprendre l'agrément d'activité de la Villa Claude Cayeux, son Conseil d'Administration y a répondu favorablement.

En effet, le Conseil Général de l'Isère, financeur commun des deux foyers, soutient fermement ce projet. Il y voit le moyen de pérenniser l'accueil en Foyer de personnes handicapées, de préserver des emplois dans le Trièves, d'optimiser les coûts en mutualisant certains services, d'autant plus qu'un terrain contigu au Foyer ALHPI permettra à terme la réimplantation du Foyer Claude Cayeux sur Monestier.

Dr Patrice BARO

bons moments à l'Ermitage

Ces sorties qu'ils attendent...

Tous les vacanciers le disent, les grands "plus" de leurs séjours sont toutes les activités extérieures que l'Ermitage peut leur proposer. Et dans ce domaine des loisirs culturels ou sportifs, le Trièves est riche en installations et initiatives, et ses habitants toujours prêts à accueillir, aider ou accompagner les vacanciers handicapés pour qu'ils en profitent au mieux.

joelette avec les randonneurs du Trièves



parapente avec "Free Mousse"



danse au festival de Mens



à la piscine de Veynes



en télésiège à La Soldanelle



sur les pistes de ski

Quand l'Ermitage Jean Reboul accueille... des chiens !

HANDI'CHIENS est une association nationale qui a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des Chiens d'Assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur. Son centre de Lyon est venu à l'Ermitage en Février (et reviendra en novembre) pour un stage de formation et de remise de chiens à 11 personnes.

" Nos manifestations ne doivent leur succès qu'avec votre active participation. Merci infiniment pour votre aide et votre accompagnement dans la mission d'Handi'chiens. La cérémonie de remise et notre stage sont déjà loin mais il n'est jamais trop tard pour vous dire combien vous avez été d'une redoutable efficacité. La réussite de la manifestation vous est due.

Maryse PEYTAVIN, Directrice centre de Lyon.



Des chiens d'assistance ont rencontré leurs nouveaux maîtres

L'Ermitage Jean Reboul, pour une durée de quinze jours, accueille un stage organisée par l'association nationale Handi'chiens, reconnue d'utilité publique, présidée par Brigitte Lamorte.

Il s'agit d'un stage de chiens d'assistance destiné à quinze personnes dont trois enfants, handicapés moteur en fauteuil (tétraplégique, paraplégique).

Le stage va permettre à ces personnes lourdement handicapées de faire tout d'abord connaissance avec le chien de race Labrador ou Golden qui leur sera remis au bout des quinze jours de stage, quand la personne aura assimilé les 52 commandements que peut comprendre le chien (apporter

un journal, un objet, ouvrir une porte, un porte-monnaie, etc...).

Le stage constitue le passage obligé pendant lequel le couple "homme/chien" idéal est formé et apprend à vivre ensemble.

Le chien remplit trois fonctions essentielles auprès de la personne handicapée, le côté affectif, le côté autonomie et le côté social. Grâce au chien, la personne retrouve une vie sociale à peu près normale.

La mission que s'est fixée Handi chien est d'éduquer des chiens d'assistance capables d'aider et d'accompagner les personnes handicapées dans des situations de la vie quotidienne.

J.-Y.L.M.



Téo et Léna avec Horus et Heiny leurs chiens Labrador.



Téo et Heiny

(extrait "le Dauphiné Libéré" - avril 2014)



Résultats d'Exploitation 2013 (k€)

Associatif + Ermitage	2 012	2 013
Produits d'exploitation	424	411
Frais de personnel	209	207
Autres charges	306	284
résultat d'exploitation	-91	-80
résultat financier	5	1
résultat exceptionnel	0	1
résultat net final	-86	-78
Amort./provisions	80	86
Autofinancement	-6	8

Malgré une baisse d'activité "séjour", l'étab. Jean Reboul maîtrise ses charges (personnel et fonctionnement).

Cette baisse d'activité est en partie compensée par un fort apport des dons et cotisations à l'association.

L'autofinancement redevient positif.

Villa Claude Cayeux	2 012	2 013
Produits d'exploitation	944	1 004
Frais de personnel	804	801
Autres charges	281	323
résultat d'exploitation	-141	-120
résultat financier	-5	-4
résultat exceptionnel	-18	29
Reprise fonds dédiés		15
résultat net final	-164	-80
Amort./provisions	92	147
Autofinancement	-72	67

Les chiffres traduisent une amélioration de l'activité.

Une provision pour litige importante pèse sur les charges de fonctionnement et atténue l'amélioration du résultat d'exploitation qui reste négatif.

Le résultat de Claude Cayeux s'améliore du fait de produits d'activité et d'un résultat exceptionnel. La CAF redevient positive du fait des dotations aux provisions.

L'Assemblée Générale 2014

Elle s'est tenue le 21 juin 2014 à l'Ermitage Jean Reboul. Une vingtaine de personnes y ont assisté et 130 adhérents (sur 480) avaient tenu à montrer leur attachement et leur fidélité en envoyant leur pouvoir. Le rapport moral, les comptes et le rapport financier pour l'année 2013, ainsi que le budget prévisionnel 2014, ont été adoptés à l'unanimité (cf ci-contre les commentaires sur les comptes 2013 établis par KPMG).

Concernant la Villa Claude Cayeux,

Mme Pellegrin vice-présidente du Conseil Général de l'Isère a informé l'Assemblée Générale qu' en séance de l'assemblée départementale du 19 juin, le Conseil Général a validé le projet de transfert de l'activité de la Villa à l'ALHPI, ainsi que l'achat du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle Villa à Monestier de Clermont où l'ALHPI gère son nouvel établissement pour personnes handicapées psychiques.

M. Celse, administrateur à ALHPI, rappelle que, c'est à la demande du Conseil Général que son association va prendre l'activité de la Villa Cayeux. et précise que son association ne se chargera pas des bâtiments actuels à St Maurice.

En termes d'activité, la reprise de la gestion de la Villa par l'APF puis l'ALHPI a permis de redresser significativement une situation qui s'était détériorée depuis quelques années.

C'est actuellement la directrice de l'ALHPI, Alima Seba, qui assure l'interim de la direction de la Villa à St Maurice.

Concernant l'Ermitage Jean Reboul,

Cette année encore, c'est la contribution importante de nos amis et adhérents en dons et cotisations qui a permis de compenser en partie le déficit de l'Ermitage. La difficulté persistante à trouver des accompagnateurs bénévoles pour nos séjours et la conjoncture économique pèsent sur le taux de remplissage de l'établissement.

Le directeur, Frédéric Charpentier, étant absent pour maladie depuis Avril 2014, son remplacement provisoire est assuré par Françoise Roybon, embauchée pour un Contrat à Durée Déterminée de 6 mois renouvelable.

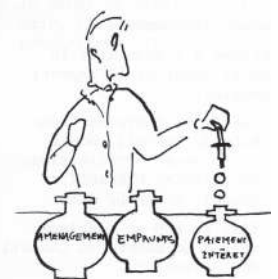
L'assemblée a enfin procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. (*composition du CA 2014 en page 12*)

BILAN	2 013				2 012	variation
	TOTAL	Associatif	Reboul	Cayeux	TOTAL	
Fonds propres	1 259	63	650	546	1 386	-127
dont résultats de l'exercice	-159	63	-142	-80	-251	92
provisions et fonds dédiés	55			55	17	38
Emprunts	104	2	40	62	135	-31
total ressources stables	1 418	65	690	663	1 538	-120
Immobilisations	1 218	22	675	521	1 298	-80
Fonds de roulement	200	43	15	142	240	-40
Excédent financement exploitation	72	53	51	-32	-33	105
Trésorerie et liaisons	272	96	66	110	207	65

La situation financière s'améliore sur l'exercice par l'augmentation de produits et la maîtrise de certains postes de charges. Le financement d'exploitation s'améliore et la trésorerie, positive, s'améliore tout en restant inférieure aux années antérieures à 2012.

La situation globale reste préoccupante car les résultats déficitaires diminuent chaque année les fonds propres de l'association. Les efforts en cours restent nécessaires, et une recherche de l'équilibre financier est une priorité afin de stabiliser la situation. Dans un deuxième temps, il apparaît important de générer de l'excédent afin de remonter le niveau des fonds propres, de réaliser de nouveaux projets et, bien évidemment, assurer la pérennité de l'association.

Une relation transparente avec les financeurs et d'éventuels partenaires, associée à un projet associatif clair semblent les clés de réussite de ces objectifs.





AU SERVICE DES PLUS GRANDS HANDICAPÉS

Les Amis
DE VAULSERRE ET DU TRIÈVES

**Association créée en 1965
reconnue association
d'assistance et de bienfaisance
Préfecture de l'Isère**

Siège social :
RD 1075
38930 ST MAURICE EN TRIÈVES

FONDATEUR
PRÉSIDENT D'HONNEUR
Edmond GAUTHIER
Officier de l'ordre National du Mérite

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014
Tel: 07 82 97 09 66
e-mail : association.avt@orange.fr

Éric BALESTA	Président
Raymond VARESANO	Vice-Président
Laurent LELAQUET	Trésorier
Carole MARICHEZ	Trésorière-Adj.
Gilbert LE GAL	Secrétaire
Sylvain LOBRY	Secrétaire-Adj.

Charles BOUAZIZ
Cyril COURTADE
Louis DENIS
Daniel GOUARD
Pierre MARÉCAUX
Jean MENUET
Huguette MENUET
Janine QUEROIX
Claude VARESANO

ERMITAGE JEAN REBOUL

Centre de séjours / vacances adaptées
pour personnes handicapées physiques
Directrice : Françoise ROYBON
38930 - ST MAURICE EN TRIÈVES
Tel: 04 76 34 70 08 /
Fax: 04 76 34 75 11
e-mail : ermitage.jeanreboul@wanadoo.fr
Site internet : ermitage-jean-reboul.com

VILLA CLAUDE CAYEUX

Centre de réinsertion pour cérébro-lésés
et handicapés physiques
Le Village
38930 - ST MAURICE EN TRIÈVES
Tel: 04 76 34 74 74 -
Fax: 04 76 34 71 40
E-mail : villaclaudecayeux@wanadoo.fr
Site internet : villaclaudecayeux.net

pour nous aider à continuer

**Vous êtes des milliers,
adhérents ou sympathisants qui, depuis 1965,**

pendant des périodes plus ou moins longues, nous ont apporté ce fidèle soutien - financier bien sûr, mais aussi moral et si sympathique – qui nous a tant aidés pour traverser toutes ces années, même quand la situation était difficile. D'une centaine dès 1965, le nombre de nos "amis" est très vite monté pour se stabiliser **autour de 7 à 800, dont environ 500 cotisants-donateurs chaque année.**

Votre fidèle soutien nous est précieux, et il y a bien des façons de nous accompagner dans notre action :



TROUVER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS
dans votre famille, parmi vos amis, vos connaissances.

Tout don aux AVT est déductible à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu l'année suivante. 25 € pour adhérer aux AVT. Même les contributions modestes nous sont précieuses.

FAIRE UN LEGS

Les AVT sont autorisés par la préfecture à recevoir des legs. Dans le passé, le legs important de Mme Brunel a été déterminant pour construire le Pavillon.

Et cette année encore, deux fidèles adhérents nous ont fait des legs (de 5.000 et 10.000 €)

Et on peut faire un legs même si on n'est pas adhérent à l'association.



**TROUVER DES
ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES**

Jeunes ou moins jeunes, disponibles deux semaines pour aider les vacanciers handicapés, et partager avec eux ces 15 jours d'amitié.

**OU, POURQUOI PAS, DEVENIR
ADMINISTRATEUR**

Vous êtes suffisamment disponible, vous avez quelques compétences utiles pour une association, et vous partagez nos objectifs au service des personnes handicapées. Nous serons heureux de vous accueillir.



Directeur de publication Gilbert LE GAL - Imprimé à L'ESAT Pré-Ciou